
Direction des transports terrestres

Rectificatif à la décision du 28 décembre 2001 relative à la nomination d'experts en bateaux de navigation intérieure agréés par le ministre chargé des transports

NOR : *EQUT0110262Z*

Dans le *Bulletin officiel* n° 2002-2 du 10 février 2002, page 99 :

En lieu et place du signataire, au lieu de : « P. Philippe », lire : « Bry Philippe ».